

2011/3563 - Subvention d'équipement à la Mutuelle Petite Enfance «la Courte Echelle» suite à sa relocalisation dans l'école maternelle des Battières – 42 avenue Général Eisenhower à Lyon 5e - Signature d'une convention cadre et d'une convention d'occupation temporaire (Direction de l'Enfance) (BMO du 20/06/2011, p. 1348)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission. Je répondrai aux questions s'il y en a.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, je profite des rapports de la Commission Education et Petite Enfance pour vous exprimer notre inquiétude sur la gestion de votre politique éducative d'ici la fin de ce mandat. Il reste encore près de 3 ans !

Une cheville ouvrière de cette politique vient de quitter les services municipaux. Vous avez, en effet, décidé de vous séparer de l'actuelle directrice de l'Education. Cette personne est une professionnelle appréciée, discrète, à l'écoute et réactive. Elle remplissait bien sa mission. Les maires d'arrondissement et leurs adjoints à l'Education peuvent en témoigner, toutes tendances confondues.

Elle est aujourd'hui purement et simplement « débarquée ». Apparemment, suite aux grèves dans les cantines alors que tout le monde le sait, nous-mêmes nous l'avions dit ici, ces grèves étaient l'expression d'un problème plus général et endémique de mauvaise gestion des ressources humaines dans cette mairie. Cette directrice sera donc de « fusible » commode mais le mal perdure.

Vous avez « usé » 5 directeurs de l'Education en 9 ans. Un ou une nouvelle directrice va sans doute être recruté(e). Il va lui falloir un temps d'adaptation pour connaître toute l'organisation, ce sera autant de temps perdu.

Comprenez qu'il est difficile dans les arrondissements, dans les écoles, sur le terrain, de travailler dans ces conditions. C'est bien dommage pour le suivi des projets !

Ce licenciement est un des symptômes des dysfonctionnements dans vos services et il y en a d'autres : manque de motivation des Cadres, manque de respect des personnes et du travail fourni, manque d'écoute, absence d'un véritable dialogue social. Rien ne va plus ! Nous avons régulièrement des témoignages en ce sens.

Le remaniement au sein de vos adjoints auquel nous avons procédé en ce début de Conseil ne résoudra pas les problèmes. Tous ont compris que c'est une manœuvre politique et non un remède à ces dysfonctionnements et à la crise sociale qui couve.

En clair, c'est le calendrier électoral qui a dicté ce remaniement et non un quelconque souci de bonne gestion des ressources humaines. Celle-ci attend toujours une thérapie de choc !

Bon courage quand même à M. Bolliet. Il a du pain sur la planche.

Je vous remercie.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur Broliquier, je ne peux pas vous laisser dire ce que vous avez indiqué. D'abord, il ne s'agit pas d'un licenciement mais d'un départ pour une autre Commune.

M. LE MAIRE : Mme Gouttenoire est devenue Directeur Général Adjointe des Sables-d'Olonne.

M. FOURNEL Yves : Je veux rendre hommage au travail qu'elle a réalisé qui je crois a été reconnu effectivement par tout le monde. Cela n'autorise pas pour autant à traduire son départ sous la forme que vous l'avez faite.

Et c'est quand même détourner le rapport qui portait sur la réalisation d'un relais d'assistantes maternelles et qui va permettre de donner satisfaction à 55 assistantes maternelles et plus de 125 enfants sur le 5^e arrondissement, qui va sauver cette association qui sinon aurait été en difficulté et va permettre d'ouvrir le financement de la Caisse d'Allocations Familiales pour cet équipement. Je croyais que vous alliez parler de ça.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)